

**17.—Résumé statistique de l'inspection des bateaux à vapeur, année terminée
le 31 mars 1951**

Port	Navires assujétis à l'inspection quand ils sont en service		Navires inspectés				Navires non inspectés	
			Navires immatriculés ou possédés au Canada		Navires immatriculés ou possédés ailleurs			
	nombre	tonnage brut	nombre	tonnage brut	nombre	tonnage brut	nombre	tonnage brut
Saint-Jean (T.-N.)	60	21,598	60	21,598	—	—	—	—
Halifax.....	184	324,831	178	284,947	3	29,478	3	10,406
Saint-Jean (N.-B.)	42	37,006	42	37,006	—	—	—	—
Québec.....	77	80,146	71	78,688	—	—	6	1,458
Sorel.....	81	61,825	49	50,588	—	—	32	11,237
Montréal.....	190	417,853	104	264,437	—	—	86	153,416
Kingston.....	79	84,193	75	82,500	—	—	4	1,693
Toronto.....	169	317,038	167	316,694	—	—	2	344
St-Catharines.....	61	156,033	61	156,033	—	—	—	—
Collingwood.....	118	148,101	101	147,165	—	—	17	936
Midland.....	14	1,071	13	1,035	—	—	1	36
Port-Arthur.....	133	32,573	53	26,315	—	—	80	6,258
Vancouver.....	425	209,947	375	202,125	1	245	49	7,577
Victoria.....	63	75,153	50	56,431	—	—	13	18,722
Total.....	1,696	1,967,368	1,399	1,725,562	4	29,723	293	212,083

Pilotage.—Ce service fonctionne en vertu des dispositions de la Partie VI de la loi de 1934 sur la marine marchande du Canada. Des pilotes brevetés peuvent offrir leurs services aux navires étrangers dans des eaux locales ou intérieures. Le pilotage peut aussi être considéré comme un mode d'assurance.

On compte 42 circonscriptions de pilotage au Canada, dont neuf relèvent du ministre des Transports, qui est l'administrateur du pilotage (*voir* tableau 18). Les autres circonscriptions relèvent d'administrations locales désignées par le gouverneur en conseil en vertu des dispositions de la loi de 1934 sur la marine marchande du Canada.

De plus, il y a dans la province de Terre-Neuve 21 circonscriptions relevant d'une administration locale; cependant, comme les dispositions de la Partie VI, Pilotage, de la loi de 1934 sur la marine marchande du Canada ne s'appliquent pas encore dans cette province, ces circonscriptions ne ressortissent pas encore au ministre des Transports.

Le tableau 18 donne, par circonscription, le nombre et le tonnage global des navires qui se servent de pilotes durant les années financières terminées le 31 mars 1950 et 1951. Il n'existe pas de données correspondantes pour la circonscription Saint-Laurent-Kingston-Ottawa.